

SCIC La Ferme de Borny
Siège social : au 14 chemin des Foulonniers 57070 METZ

Procès-verbal du Conseil d'Administration
Mardi 02 mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi 04 avril à 20h, le Conseil d'Administration de la SCIC *La ferme de Borny*, dont le siège est à Metz, 14 chemin des Foulonniers, s'est réuni.

Etaient Absents excusés

- Mme HAMPIAUX Dominique 76E rue du Général Leclerc 54410 LANEUVEVILLE DT NANCY
- M. SOUCAT Charles-Yvonnick 25 rue des Joncs 57000 METZ

Etaient Absents non excusés

- Mme SIMONIN Valérie 10 rue Villaupré 57530 OGY
- Mme SIMON Barbara 31 rue de l'Isle Jourdain 57645 NOUILLY

Etaient présents et portés sur le registre des présences joint au présent PV :

- M. CAMBIANICA Guy 116 rue des Frères 57070 METZ
- M. MACE Jean Yves 1 rue de la Fontaine 57140 PLESNOIS
- M NEVEUX Jean Philippe 8 rue d'Aumont 57140 NORROY LE VENEUR
- M. BELMONTE Jean Marie 19 rue de Villers 57070 METZ
- M. RICHIR Eddie 11 rue Charles et Louis Jacquard 57070 METZ
- Mme GERBEAU Florence 11 rue Charles et Louis Jacquard 57070 METZ
- M. PEREIRA Antonio 18 rue le Goullon 57070 METZ
- M. LEFEVRE Xavier 8 rue Gambetta 57000 METZ
- M. MENEL Marc 9 rue Montplaisir 57070 METZ
- Mme PETRE Maryline 9 rue des roses 57140 NORROY LE VENEUR
- Mme YARCI Sevgi 181 rue de Grigy 57070 METZ
- M. SIGISMONDI Patrick 14 rue du Béarn 57070 METZ
- Mme DAUGENET Marie Christine 11 place de France 57000 METZ
- M. ROBAUX Sébastien 11 rue Marchant 57000 METZ

Les statuts prévoient que la moitié au moins des membres du conseil, présents ou représentés, est nécessaire pour la validité de ses délibérations, seul l'effectif des membres étant pris en compte. En conséquence, la séance du Conseil d'Administration est déclarée régulièrement ouverte.

Il rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Point 1 : Proposition d'intégration de nouveaux membres actionnaires (voir liste en annexe 1)
- Point 2 : Proposition de rédaction Par maître IOCHUM d'une convention entre la SCIC et Les coteaux Gourmands
- Point 3 : Proposition d'indemnité de présidence
- Point 4 : Proposition du pouvoir d'engagement du président directeur
- Point 5 : Proposition du budget 2017 (voir annexe 2)

Le conseil engage alors ses délibérations.

Point 1 : Proposition d'intégration de nouveaux membres actionnaires (voir liste en annexe 1)

La liste de nouveaux membres présentée n'apportant pas de remarques elle est présentée au vote

Le résultat du vote est le suivant : à l'unanimité

1^{ère} résolution : l'ensemble des nouveaux membres ayant libérés les fonds l'intégration de ceux-ci en tant qu'actionnaires de la SCIC *La ferme de Borny* est donc acquise

Point 2 : Proposition de rédaction par maitre IOCHUM d'une convention entre la SCIC et Les coteaux Gourmands

La proposition n'apportant pas de remarques elle est présentée au vote

Le résultat du vote est le suivant : à l'unanimité

2^{ème} résolution : Maitre IOCHUM sera mandaté pour la rédaction de cette convention, le président à pouvoir de signature de celle-ci et la transmettra au commissaire au compte

Point 3 : Proposition d'indemnité de présidence

Jean Philippe NEVEUX ne participe pas à la délibération de ce point

La proposition est faite de fixer le montant de l'indemnité à 1 500 € par mois

Le montant de l'indemnité sera soumis à nouvelle proposition dans un an

La proposition est présentée au vote

Le résultat du vote est le suivant : à l'unanimité

3^{ème} résolution : Les indemnités de présidence sont donc fixées à 1500 € mensuel jusqu'à la prochaine proposition

Point 4 : Proposition du pouvoir d'engagement du président directeur

La ferme de Borny sollicite dans le cadre de sa création deux prêts et une autorisation de découvert

- Prêt de 60 000 € auprès de la Caisse d'épargne Lorraine
- Prêt de 60 000 € auprès de Lorraine active
- Autorisation de découvert de 45 000€ auprès de la Caisse d'épargne Lorraine

La proposition n'apportant pas de remarques elle est présentée au vote

Le résultat du vote est le suivant : à l'unanimité

4^{ème} résolution : Le président à pouvoir d'engager la SCIC pour l'ensemble des prêts et découverts sollicités

Point 5 : Proposition du budget 2017 (voir annexe 2)

Lecture et explications du budget est faites

La proposition n'apportant pas de remarques elle est présentée au vote

Le résultat du vote est le suivant : à l'unanimité

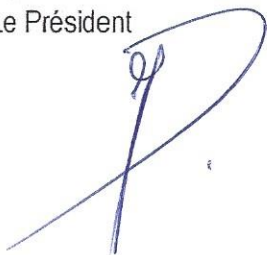
5^{ème} résolution : Le budget présenté en annexe 2 est validé

La prochaine réunion du Conseil d'Administration est fixée (sous réserve de modification) au 4 juillet 2017 à 18h00

Plus rien étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président prononce la clôture de du Conseil d'Administration.

Fait à Metz, le 02 mai 2017.

Visa
Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized letter 'P' with a vertical line extending downwards from its base.

Administrateur

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, looped initial 'A' followed by several smaller, less distinct characters.